

LA PLACE FINANCIÈRE ÉVOLUE

Les nouvelles technologies ouvrent les portes des marchés financiers à de nouveaux produits et acteurs.

Une mutation rapide et profonde s'opère tant dans la fourniture des services que chez les prestataires eux-mêmes.

Dans ce contexte, les prestataires traditionnels de services financiers et l'État font face à de nouveaux défis.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral des finances DFF
Secrétariat d'Etat aux questions financières internationales SFI

www.sif.admin.ch
info@sif.admin.ch

RAPPORT DU CONSEIL FÉDÉRAL

Février 2022

Le Conseil fédéral a chargé le DFF de rédiger un rapport sur la finance numérique afin d'identifier des champs d'action concrets pour la Confédération.

Ce rapport doit servir de point de départ à des travaux d'approfondissement qui seront menés au cours des prochaines années, et en fixer les priorités.



12 MESURES

pour que la Suisse dispose d'une place financière forte à l'ère numérique.



	QUOI?	POURQUOI?	COMMENT?		QUOI?	POURQUOI?	COMMENT?
1	Examiner le cadre de réglementation et de surveillance en fonction des nouvelles configurations et des nouveaux acteurs	- De nouveaux produits et modes de fourniture de prestations voient le jour dans le secteur financier. - De nouveaux acteurs font leur entrée sur le marché financier.	- Établissement d'un groupe de travail - Examen et, le cas échéant, adaptation du cadre de réglementation et de surveillance, y compris licence FinTech - Avec la collaboration de la FINMA et de la branche	7	Encourager le partage des données sur la place financière	- Il permet de tirer des données davantage de connaissances. - Il peut servir à combattre les flux financiers illégaux, à déjouer les cyberrisques ou à optimiser l'exploitation, les produits et les activités de distribution.	- Établissement d'un groupe de travail et examen des mesures possibles - Soutien de cas concrets d'application - Avec la collaboration de la branche et d'autres services concernés
2	Encourager et étendre la finance ouverte	- Les interfaces standardisées favorisent grandement l'innovation. - L'approche de la Suisse nécessite la participation active de tous les acteurs concernés.	- Entretien actif du dialogue, coordination et examen de la nécessité d'agir par le SFI - Le cas échéant, proposition de mesures visant à adapter les conditions-cadres	8	Garantir la libre circulation des données au niveau transfrontalier	La Suisse a un réel besoin de flux de données transfrontaliers dûment sécurisés.	- Engagement (international et bilatéral) pour garantir le libre flux des données au niveau transfrontalier - Respect des exigences du droit suisse en matière de protection des données et des marchés financiers
3	Permettre l'utilisation de RegTech et de SupTech	- Les technologies innovantes revêtent une importance croissante dans la surveillance et la réglementation des marchés financiers. - Les gains d'efficacité et d'efficacité sont des chances. - La gestion des risques est toutefois aussi nécessaire.	- Établissement d'un groupe de travail - Examen et, le cas échéant, adaptation du cadre de réglementation et de surveillance - Entretien actif du dialogue et coordination d'une surveillance basée sur les données par le SFI - Avec la collaboration de la FINMA, de la Chancellerie fédérale et de la branche	9	Accompagner l'utilisation de l'intelligence artificielle dans le secteur financier	- L'IA est une technologie très prometteuse (par ex.: meilleure personnalisation des services, réduction des risques). - Elle comporte des risques en matière de provenance des données, de leur usage et de la traçabilité de leur traitement.	- Réalisation d'un état des lieux - Communication et coordination active ainsi que développement de la thématique au profit du marché financier par le SFI
4	Suivre de près les développements liés à l'utilisation de l'informatique en nuage	- L'achat de prestations en nuage fait désormais partie intégrante de la stratégie des achats informatiques de nombreux établissements financiers. - L'utilisation de ces services soulève des questions juridiques.	- Entretien actif du dialogue, coordination et examen de la nécessité d'agir par le SFI - Le cas échéant, contrôle du cadre de réglementation et de surveillance	10	Permettre une utilisation novatrice et responsable de la TRD dans le secteur financier	- Les conditions-cadres régissant l'utilisation de la TRD doivent encore être améliorées. - La coordination entre les autorités et la collaboration avec les intermédiaires financiers sont nécessaires pour réduire les risques.	- Communication et coordination active ainsi que développement de la thématique au profit du marché financier par le SFI - Le cas échéant, adaptation du cadre de réglementation et de surveillance - Le cas échéant, élaboration d'un projet de modification de la LPCC
5	Poursuivre la collaboration en matière de cybersécurité	- La cybersécurité est essentielle au bon fonctionnement de l'économie numérique. - Elle crée des chances (p. ex. plus large utilisation des données) et protège des risques (notamment des cyberattaques).	- Développement du dispositif de lutte contre la cybercriminalité par le DFF / le NCSC - Entretien actif du dialogue et examen continu de la nécessité d'agir par le NCSC - Avec la collaboration du SFI, de la FINMA et de la BNS	11	Poursuivre les efforts visant à faire de la Suisse un des pôles principaux dans le domaine des FinTech vertes	- Les investisseurs privilégient de plus en plus les placements durables et numériques. - Les FinTech vertes contribuent à la lutte contre le changement climatique et le déclin de la biodiversité.	- Dialogue entre le SFI et les acteurs nationaux et internationaux compétents - Engagement actif du SFI sur le thème des FinTech vertes au sein des initiatives et des organisations internationales
6	Encourager l'utilisation des données du secteur financier	- Au vu des possibilités techniques, les modèles d'affaires basés sur les données sont encore susceptibles d'amélioration. - En parallèle, des espaces de données sécurisés sont nécessaires.	- Entretien actif du dialogue et examen de la nécessité d'agir par le SFI - Développement d'une conception différenciée de la protection des données et de leur utilisation - Avec la collaboration du PFPDT, de la FINMA et de la branche	12	Renforcer durablement le potentiel d'innovation de la branche financière en créant une plateforme de l'innovation	- En tant que centre FinTech, la Suisse ne figure qu'en milieu de classement. - Il n'existe pas encore de plateforme uniforme dédiée à l'innovation et à l'exploitation des technologies. - La Suisse emboîte le pas à d'autres grands centres financiers.	- Formulation par le SFI d'une proposition renfermant des objectifs concrets et une structure pour une plateforme de l'innovation spécifique au secteur financier - Avec la collaboration de la branche et des autorités